



Album de Sainte Anne

LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

X. — Affiliation de la Confrérie des menuisiers.

DANS l'année qui suivit l'érection de leur confrérie, c'est-à-dire, dix-huit mois après cet heureux événement, les menuisiers de Québec, en conformité à la clause qui se trouve insérée dans l'acte du P. Poncet, s'adressèrent aux menuisiers confrères de Paris, par une lettre datée du 15 octobre 1658, à l'effet d'être informés des règles et pratiques de la confrérie.

La réponse des confrères de Paris est du 31 mars suivant, 1659. Cette lettre, pleine de sentiments de piété, ne se limite pas aux seules informations demandées, mais elle fait aussi l'histoire de la confrérie. L'original en est perdu, mais une copie authentique en a été conservée, grâce aux soins de Messire André-J. Jacrau ; elle se trouve aux archives de Notre-Dame de Québec, dans un cahier qu'il a intitulé *Registre pour les titres, délibérations, statuts, règles et arrêtés de compte de la confrairie de Ste Anne et pour les exercices qui s'y doivent pratiquer, tel et ainsi que je les ai trouvés dans plusieurs papiers volants anciens et qui étaient exposés à être perdus et par là à devenir inconnus à la postérité* (1). Malgré sa longueur et

(1) RÉPONSE DES MRS DE LA CONFRÉRIE DE SIE ANNE DE PARIS AUX CONFRÈRES DE L'ASSOCIATION DE QUÉBEC QUI SE PROPOSENT D'ÉTABLIR LA DITE CONFRÉRIE AU DIT QUÉBEC.

MESSIEURS NOS TRÈS CHIERS CONFRÈRES,

Salut en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ne pouvant assez louer votre saint zèle ni vos grandes dévotions que vous nous avez témoignés par celle que nous avons reçue de votre part, datée de Québec du quinzième octobre dernier, de quoi nous vous en sommes infiniment obligés de votre souvenir et encore plus de vos saints désirs et de la grande dévotion qu'avez envers Dieu, notre auteur, et notre très grande patronne, et admirons les peines